

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept

le vendredi 13 avril, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 7 avril 2018

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT, Jacques GRANGEREAU, Nicolas GETE, Daniel BEROCCHI, Annick VACELET, Céline PICHON, Angéline OZEREE, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 22 avril 2018

Étai(en)t excusé(e)(s) :

Était absent : Alexis MURA.

Est désigné Secrétaire de séance : Daniel BEROCCHI.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Affectation du résultat, du budget du service de l'eau, de l'exercice 2017.

Le Maire rappelle, à l'Assemblée que, le résultat, engendré par le vote du compte administratif, des différentes sections, est sujet à une affectation dans le budget 2018, du Service de l'eau.

n° 2018 - 06

DÉSIGNATION	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE : 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
- Budget du service de l'eau			
Investissement	69 048,22	38 284,85	107 333,07
Exploitation	4 991,57	- 38 107,20	- 33 115,63
TOTAL	74 039,79	177,65	74 217,44

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'UNANIMITÉ,

- DÉCIDE d'affecter les résultats ci-dessus, de la manière suivante :

Affectation du déficit d'exploitation de **33 115,63 €** au compte DE 002 ;

Affectation de l'excédent d'investissement de **107 333,07 €** au compte RI 001.

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire

Jean-Pierre KOËGLER

